

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2020

Session régulière du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue exceptionnellement à huis clos par vidéoconférence le 5 octobre à 19 h 30, conformément à l'arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec daté du 15 mars 2020, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général/secrétaire-trésorier et madame Danika Dubé-Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 5 octobre 2020 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 5 octobre 2020.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 septembre 2020.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 29 septembre 2020.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Cain Lamarre – Facture d'honoraires professionnels du 23 juillet au 6 août 2020.
 - 2) T.G.C. – Décompte no 4 de la station épuration à Johnville.
 - 3) Organisation d'une collecte de sang en collaboration avec la Sûreté du Québec et Héma-Québec.
 - 4) Demande de dérogation mineure 2020-09-009, 210, rue Principale Est.
 - 5) Demande de dérogation mineure 2020-09-010, 115, rue Caron.
 - 6) Demande de dérogation 2020-09-011, 100/102, rue Planche.
 - 7) Zones de 30 km/h près des écoles primaires des secteurs Cookshire et Johnville.
 - 8) Demande MTQ – Zone de 30 km/h près de l'école primaire de Sawyerville.
 - 9) Musée Eaton Corner– Autorisation de paiement.

- 10) Appui – Association des groupes de ressources techniques du Québec.
- 11) Demande Bell – Autorisation de déplacement de poteaux du Craig Sud.
- 12) Nomination de monsieur Patrick Breton au poste de journalier permanent à temps complet.
- 13) Nomination de monsieur Christian Couture au poste de journalier conducteur permanent saisonnier.
- 14) Nomination de monsieur Martin Dodier au poste d'aide mécanicien permanent à temps complet.
- 15) Nomination de monsieur Yvon Laroche au poste de journalier conducteur permanent à temps complet.
- 16) Nomination de monsieur Jérémie Turcotte au poste de journalier conducteur permanent saisonnier.
- 17) Nomination de monsieur Stéphane Vallée au poste de journalier conducteur de véhicules lourds permanent à temps complet.
- 18) Nomination de monsieur Jonathan Ducharme au poste de journalier permanent saisonnier.
- 19) Nomination de monsieur Tim Jervis-Read au poste de journalier permanent saisonnier.
- 20) Nomination de monsieur Thomas Kirby au poste de journalier permanent saisonnier.
- 21) Nomination de monsieur Jonathan Paré au poste de journalier permanent saisonnier.
- 22) Nomination de monsieur David Leblond au poste de journalier conducteur permanent saisonnier.
- 23) Fin du lien d'emploi avec monsieur Adam Dowd du service des travaux publics.
- 24) Demande appui du FCMQ pour une traverse sur le chemin du bassin.
- 25) Demande relative à l'entretien des fossés provenant des résidents du domaine des mousquetaires du secteur de Johnville.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

- 1) Monsieur Shawn Vanasse, pompier volontaire, démission.
- 2) Monsieur Albert Lemelin, pompier volontaire, démission.
- 3) Résultat du tirage au sort pour déterminer l'ancienneté de cinq pompiers.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) *Règlement 273-2020 relatif au Chien constituant un risque pour la santé ou la sécurité publique.*

K) Étude et adoption de règlements.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 5 octobre 2020 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.

Madame Sylvie Lapointe, mairesse, déclare l'ouverture de la présente séance du 5 octobre 2020 à 19 h 30.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 5 octobre 2020.

Résolution 2020-10-7481

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 5 octobre 2020 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 septembre 2020.

Résolution 2020-10-7482

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 14 septembre 2020 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 29 septembre 2020.

Résolution 2020-10-7483

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 29 septembre 2020 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

Considérant la fermeture au public des séances du conseil municipal telle qu'édictée par les mesures gouvernementales pour la COVID-19 et suivant les recommandations de la FQM et l'UMQ, la publication sur les deux sites internet de la Ville du présent ordre de jour a été faite le 5 octobre 2020.

Aucune question en l'occurrence.

F) Correspondance.

Aucune correspondance pour le mois de septembre 2020.

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Cain Lamarre – Facture d'honoraires professionnels du 23 juillet au 6 août 2020.

Résolution 2020-10-7484

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 584,00 \$ (taxes incluses) pour la facture de Cain Lamarre concernant les honoraires professionnels du 23 juillet au 6 août 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) T.G.C. – Décompte no 4 de la station épuration à Johnville.

Résolution 2020-10-7485

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 238 681,20 \$ (taxes incluses) pour le décompte numéro 4 de la nouvelle station d'épuration de Johnville. Le montant est déjà budgété.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Organisation d'une collecte de sang en collaboration avec la Sûreté du Québec et Héma-Québec.

Résolution 2020-10-7486

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser la tenue d'une collecte de sang le 24 novembre 2020, à la salle Guy-Veilleux, en collaboration avec la Sûreté du Québec et Héma-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Demande de dérogation mineure 2020-09-009, 210, rue Principale Est.

Sujet reporté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Demande de dérogation mineure 2020-09-010, 115, rue Caron.

Résolution 2020-10-7487

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure est faite par les propriétaires de l'immeuble situé au 115, rue Caron, secteur Cookshire, (lot 4 487 392), demande que la municipalité accepte la dérogation suivante :

- a) Le garage a été implanté à 0,34 m de la ligne du lot au lieu de 1 m.

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation mineure 2020-09-010 lors de la séance du 28 septembre 2020;

CONSIDÉRANT que par l'arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des services sociaux (22 mars 2020), les procédures d'adoption de règlements qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens, y compris toute procédure référendaire, qui font parties du processus décisionnel d'un organisme municipal sont suspendue;

CONSIDÉRANT que la municipalité a remplacé la procédure normalement prévue par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2020-09-010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Demande de dérogation 2020-09-011, 100/102, rue Planche.

Résolution 2020-10-7488

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure est faite par les propriétaires de l'immeuble situé au 100/102, rue Planche, secteur Cookshire, (lot 4 487 444), demande que la municipalité accepte les dérogations suivantes :

- a) Le garage est implanté à 0,32 m de la ligne du lot au lieu de 1 m et la distance minimale entre le garage à gauche est de 2,70 m et celle de droite est de 2,21 m au lieu de 3 m;
- b) Le pourcentage de superficie d'occupation des bâtiments accessoires est de 11 % au lieu de 10 %.

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation mineure 2020-09-011 lors de la séance du 28 septembre 2020;

CONSIDÉRANT que par l'arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des services sociaux (22 mars 2020), les procédures d'adoption de règlements qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens, y compris toute procédure référendaire, qui font parties du processus décisionnel d'un organisme municipal sont suspendue;

CONSIDÉRANT que la municipalité a remplacé la procédure normalement prévue par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2020-09-011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Zones de 30 km/h près des écoles primaires des secteurs Cookshire et Johnville.

Résolution 2020-10-7489

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton désire diminuer la vitesse à 30 km/h près des écoles primaires du territoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu d'autoriser l'installation de panneaux de vitesse de 30 km/h dans les zones scolaires près de l'école primaire St-Camille de Cookshire et de l'école primaire Notre-Dame-de-la-Paix de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Demande MTQ – Zone de 30 km/h près de l'école primaire de Sawyerville.

Résolution 2020-10-7490

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton désire diminuer la vitesse à

30 km/h près des écoles primaires du territoire;

CONSIDÉRANT que l'école Primaire de Sawyerville se trouve sur une route à numéro;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu qu'une demande de diminution de la vitesse à 30 km/h dans la zone scolaire près de l'école Primaire de Sawyerville soit acheminée au ministère des transports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Musée Eaton Corner – Autorisation de paiement.

Résolution 2020-10-7491

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton est cautionnaire sur un prêt initial au montant de 220,000 \$ et dont le solde est de 177 000 \$ de la Société du musée historique du comté de Compton;

CONSIDÉRANT que la Société du musée historique du comté de Compton a cumulé des retards de paiements et n'est pas en mesure de faire de remboursement sur le capital et les intérêts;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton, en tant que cautionnaire, effectue les paiements des intérêts dus au montant de 12 427,12 \$ en date du 9 octobre à Desjardins Entreprises;

QUE ce montant dû soit prélevé du compte 50064 de la Ville de Cookshire-Eaton;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton tentera de faire réviser le taux d'intérêts du prêt hypothécaire avec Desjardins Entreprise;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton a demandé à la Société du musée historique du comté de Compton d'établir un plan d'action incluant la vente d'actif pour être en mesure de rembourser la Ville de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Appui – Association des groupes de ressources techniques du Québec.

Résolution 2020-10-7492

ATTENDU QUE le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis;

ATTENDU QUE 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

ATTENDU QUE ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements;

ATTENDU QUE la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires;

ATTENDU QUE les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages

les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

ATTENDU QUE chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

ATTENDU QU'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

Il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

D'appuyer la demande de l'AGRTQ afin de demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

Une copie de la présente résolution sera transmise à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia Lebel, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Demande Bell – Autorisation de déplacement de poteaux du Craig Sud.

Résolution 2020-10-7493

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton souhaite construire un trottoir sur la rue Craig Sud (route 253) entre la rue Martin et la rue Fraser;

CONSIDÉRANT que nous devons rendre le trottoir sécuritaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande un déplacement d'utilité publique des poteaux de Bell jusqu'à la limite de l'emprise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12) Nomination de monsieur Patrick Breton au poste de journalier permanent à temps complet.

Résolution 2020-10-7494

CONSIDÉRANT le départ de Adam Dowd qui occupait le poste de journalier permanent à temps complet au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste journalier permanent à temps complet est un poste permanent et doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste journalier permanent à temps complet a été affiché lors de l'affichage de masse du 1^{er} octobre 2020 selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu de retenir les services de Patrick Breton à titre de journalier permanent à temps complet, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Nomination de monsieur Christian Couture au poste de journalier conducteur permanent saisonnier.

Résolution 2020-10-7495

CONSIDÉRANT le remplacement permanent de monsieur Stéphane Vallée qui occupait le poste de journalier conducteur permanent saisonnier au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste journalier conducteur permanent saisonnier est un poste permanent et doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste journalier conducteur permanent saisonnier a été affiché lors de l'affichage de masse du 1^{er} octobre 2020 selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu de retenir les services de Christian Couture à titre de journalier conducteur permanent saisonnier, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Nomination de monsieur Martin Dodier au poste d'aide mécanicien permanent à temps complet.

Résolution 2020-10-7496

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Claude Bilodeau qui occupait le poste d'aide mécanicien permanent à temps complet au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste d'aide mécanicien permanent à temps complet est un poste permanent et doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste d'aide mécanicien permanent à temps complet a été affiché lors de l'affichage de masse du 1^{er} octobre 2020 selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu de retenir les services de Martin Dodier à titre d'aide mécanicien permanent à temps complet, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Nomination de monsieur Yvon Laroche au poste de journalier conducteur permanent à temps complet.

Résolution 2020-10-7497

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Merlin Stanley qui occupait le poste de journalier conducteur permanent à temps complet au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste journalier conducteur permanent à temps complet est un poste permanent et doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste journalier conducteur permanent à temps complet a été affiché lors de l'affichage de masse du 1^{er} octobre 2020 selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu de retenir les services de Yvon Laroche à titre de journalier conducteur permanent à temps complet, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Nomination de monsieur Jérémie Turcotte au poste de journalier conducteur permanent saisonnier.

Résolution 2020-10-7498

CONSIDÉRANT le remplacement permanent de monsieur Yvon Laroche qui occupait le poste de journalier conducteur permanent saisonnier au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste journalier conducteur permanent saisonnier est un poste permanent et doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste journalier conducteur permanent saisonnier a été affiché lors de l'affichage de masse du 1^{er} octobre 2020 selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu de retenir les services de Jérémie Turcotte à titre de journalier conducteur permanent saisonnier, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Nomination de monsieur Stéphane Vallée au poste de journalier conducteur de véhicules lourds permanent à temps complet.

Résolution 2020-10-7499

CONSIDÉRANT le remplacement permanent de monsieur Martin Dodier qui occupait le poste de journalier conducteur de véhicules lourds permanent à temps complet au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste journalier conducteur de véhicule lourds permanent à temps complet est un poste permanent et doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste journalier conducteur de véhicules lourds permanent à temps complet a été affiché lors de l'affichage de masse du 1^{er} octobre 2020 selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu de retenir les services de Stéphane Vallée à titre de journalier conducteur de véhicules lourds permanent à temps complet, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18) Nomination de monsieur Jonathan Ducharme au poste de journalier permanent saisonnier.

Résolution 2020-10-7500

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Josh Simonneau qui occupait le poste de journalier permanent saisonnier au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste journalier permanent saisonnier est un poste permanent et doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste journalier permanent saisonnier a été affiché lors de l'affichage de masse du 1^{er} octobre 2020 selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu de retenir les services de Jonathan Ducharme à titre de journalier permanent saisonnier, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19) Nomination de monsieur Tim Jervis-Read au poste de journalier permanent saisonnier.

Résolution 2020-10-7501

CONSIDÉRANT le remplacement permanent de monsieur Patrick Breton qui occupait le poste de journalier permanent saisonnier au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste journalier permanent saisonnier est un poste permanent et doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste journalier permanent saisonnier a été affiché lors de l'affichage de masse du 1^{er} octobre 2020 selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu de retenir les services de Tim Jervis-Read à titre de journalier permanent saisonnier, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20) Nomination de monsieur Thomas Kirby au poste de journalier permanent saisonnier.

Résolution 2020-10-7502

CONSIDÉRANT le remplacement permanent de monsieur Christian Couture qui occupait le poste de journalier permanent saisonnier au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste journalier permanent saisonnier est un poste permanent et doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste journalier saisonnier a été affiché lors de l'affichage de masse du 1^{er} octobre 2020 selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu de retenir les services de Thomas Kirby à titre de journalier permanent saisonnier, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Nomination de monsieur Jonathan Paré au poste de journalier permanent saisonnier.

Résolution 2020-10-7503

CONSIDÉRANT le remplacement permanent de monsieur Jérémie Turcotte qui occupait le poste de journalier permanent saisonnier au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste journalier permanent saisonnier est un poste permanent et doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste journalier permanent saisonnier a été affiché lors de l'affichage de masse du 1^{er} octobre 2020 selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu de retenir les services de Jonathan Paré à titre de journalier permanent saisonnier, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22) Nomination de monsieur David Leblond au poste de journalier conducteur permanent saisonnier.

Résolution 2020-10-7504

CONSIDÉRANT le nouveau poste de journalier conducteur permanent saisonnier au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste journalier conducteur permanent saisonnier est un poste permanent et doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste journalier conducteur permanent saisonnier a été affiché lors de l'affichage de masse du 1^{er} octobre 2020 selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu de retenir les services de David Leblond à titre de journalier conducteur permanent saisonnier, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23) Fin du lien d'emploi avec monsieur Adam Dowd du service des travaux publics.

Résolution 2020-10-7505

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre transmise par monsieur Adam

Dowd informant le conseil municipal de sa démission au poste de journalier permanent à temps complet au service des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

Que la Ville de Cookshire-Eaton accepte la démission de monsieur Adam Dowd en tant que journalier permanent à temps complet au service des travaux publics;

QUE cette démission est rétroactive au 9 septembre 2020;

QUE le conseil municipal adresse ses remerciements à monsieur Adam Dowd pour l'excellent travail accompli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24) Demande appui du FCMQ pour une traverse sur le chemin du bassin.

Résolution 2020-10-7506

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton ait reçu par courriel le 5 octobre une demande d'appui de la part de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec pour le Club de motoneiges les cougars de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT que cette demande d'appui concerne la relocalisation du sentier provincial 55 et que celui-ci traversera le chemin du bassin à la hauteur du 11^e rang;

CONSIDÉRANT qu'après la prise de connaissance du premier plan du sentier, la Ville de Cookshire-Eaton a fait part à la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec de ses inquiétudes face à la distance qui séparerait la propriété de l'intersection du 11^e rang et du chemin du Bassin et la nouvelle piste;

CONSIDÉRANT nos inquiétudes, la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec nous a fait parvenir une alternative pour le nouveau sentier. Ce nouveau plan propose que le sentier passe à plus de 100 m des maisons environnantes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise la relocalisation du sentier selon le plan présenté en alternative placé en annexe à cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25) Demande relative à l'entretien des fossés provenant des résidents du domaine des mousquetaires du secteur de Johnville.

Le conseil a pris connaissance de la lettre envoyée par les résidents du domaine des mousquetaires du secteur de Johnville. La lettre demande un entretien des fossés du quartier.

Le conseiller, monsieur Mario Gendron, explique la situation actuelle du domaine ayant mené à cette correspondance. Il s'agirait en fait de quenouille qui pousserait en grande quantité dans les fossés. Certains citoyens se plaignent que nous devrions les ramasser afin que ça soit plus esthétique.

Monsieur Martin Tremblay avait été mis au courant de la situation par monsieur Gendron. Monsieur Tremblay mentionne qu'il ne fait pas partie de

nos tâches de couper des quenouilles pour des fins d'esthétisme. D'ailleurs, temps que l'eau dans les fossés s'écoule bien et que rien n'obstrue le drainage, la ville n'a pas l'obligation d'intervenir.

Monsieur Tremblay entrera en communication avec les résidents afin de leur expliquer nos obligations et notre réglementation relatif à l'écoulement pluviale.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

1) Monsieur Shawn Vanasse, pompier à temps partiel, démission.

Résolution 2020-10-7507

CONSIDÉRANT que le directeur au service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton, Éric Cloutier, le directeur adjoint au service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton, Sylvain Dusseault et le représentant du Syndicat des pompiers à temps partiel, Luc Letendre, informent le conseil municipal de la démission de monsieur Shawn Vanasse en tant que pompier à temps partiel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu:

Que la Ville de Cookshire-Eaton accepte la démission de monsieur Shawn Vanasse en tant que pompier à temps partiel;

QUE cette démission est effective au 5 octobre 2020;

QUE le conseil municipal adresse ses remerciements à monsieur Shawn Vanasse pour l'excellent travail accompli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Monsieur Albert Lemelin, pompier volontaire, démission.

Résolution 2020-10-7508

CONSIDÉRANT que le directeur au service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton, Éric Cloutier, le directeur adjoint au service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton, Sylvain Dusseault et le représentant du Syndicat des pompiers à temps partiel, Luc Letendre, informent le conseil municipal de la démission de monsieur Albert Lemelin en tant que pompier à temps partiel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

Que la Ville de Cookshire-Eaton accepte la démission de monsieur Albert Lemelin en tant que pompier à temps partiel;

QUE cette démission est effective au 5 octobre 2020;

QUE le conseil municipal adresse ses remerciements à monsieur Albert Lemelin pour l'excellent travail accompli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Résultat du tirage au sort pour déterminer l'ancienneté de cinq pompiers.

Résolution 2020-10-7509

CONSIDÉRANT que la négociation de la nouvelle convention collective des pompiers à temps partiel du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT que la liste d'ancienneté des pompiers à temps partiel doit être mise à jour;

CONSIDÉRANT que cinq pompiers à temps partiel ont été embauchés à la même date et qu'on doit déterminer par un tirage au sort l'ordre d'ancienneté de ces cinq pompiers à temps partiel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu d'adopter l'ordre de l'énumération suivante, déterminé lors du tirage au sort qui a eu lieu le 22 septembre 2020, en présence d'Éric Cloutier, Sylvain Dusseault, Luc Letendre et Danika Dubé-Ruel :

1. Jean-Philippe Dionne;
2. Jeffrey Benoit;
3. Anthony Béliveau;
4. Charles Dionne;
5. Alexandre Laroche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) *Règlement 273-2020 relatif au Chien constituant un risque pour la santé ou la sécurité publique.*

Résolution 2020-10-7510

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance un règlement relatif au Chien constituant un risque pour la santé ou la sécurité publique.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

K) Étude et adoption de règlements.

L) Comptes du mois

Résolution 2020-10-7511

**Compte
salaires**

101 473,15 \$

**Compte
général**

202001135 (I)	ANABELLE GREGOIRE	100,00 \$
202001136 (I)	NICHOLAS ROY	100,00 \$

202001137 (I)	ANTOINE BOUCHARD	100,00 \$
202001138 (I)	ASHLEY SYLVESTER	100,00 \$
202001139 (I)	LAURIE GAGNON	100,00 \$
202001140 (I)	DAVE ST-LAURENT	100,00 \$
202001141 (I)	JAKOB HARRISON	100,00 \$
202001142 (I)	THOMAS BRISSON	100,00 \$
202001143 (I)	RAPHAEL PELLETIER	100,00 \$
202001144 (I)	HEMI GOSSELIN	100,00 \$
202001145 (I)	SAM GREGOIRE	100,00 \$
202001146 (I)	NOEMIE COTE	100,00 \$
202001147 (I)	CAURALYE COTE	100,00 \$
202001148 (I)	LAURENCE CARRIER	100,00 \$
202001149 (I)	KARINA DUSSEAULT	100,00 \$
202001150 (I)	JEREMY VEILLEUX	100,00 \$
202001151 (I)	Visa	2 766,09 \$
202001152 (I)	CAFÉ L'ORCHIDÉE	633,13 \$
202001153 (I)	LEAH LISTER	100,00 \$
202001154 (I)	SOPHIE LEMAY-BRODEUR	100,00 \$
202001155 (I)	LOU-ANN TANGUAY	100,00 \$
202001156 (I)	GESTION REMY BASTONNAIS INC.	254,74 \$
202001157 (I)	COUTURE PLANCHERS DESIGN	2 224,36 \$
202001158 (I)	PATRICK BRETON	1 610,00 \$
202001159 (I)	ALAIN CARRIER	802,61 \$
202001160 (I)	REJEAN PELLETIER	227,86 \$
202001173 (I)	THEO GODBOUT	100,00 \$
202001174 (I)	SHELBY-LYN SHELDON	100,00 \$
202001175 (I)	JONAH MACKAY	100,00 \$
202001176 (I)	LAUREN CHEAL	100,00 \$
202001177 (I)	THOMAS BILODEAU	100,00 \$
202001178 (I)	MELINA BILODEAU	100,00 \$
202001182 (I)	EID AIR AVIATION INC.	60,89 \$
202001183 (I)	MARIE-HELENE OUELLET	100,00 \$
202001184 (I)	MINISTRE DES FINANCES	360 376,00 \$
202001185 (I)	HYDRO QUEBEC	28 040,90 \$
202001186 (I)	IGA	425,70 \$
202001187 (I)	BELL CANADA	2 296,20 \$
202001188 (I)	THE RECORD	182,81 \$
202001189 (I)	TELMATIK	457,72 \$
202001190 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	1 549,22 \$
202001191 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	9 406,05 \$
202001192 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	904,14 \$
202001193 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	6 690,87 \$
202001194 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	1 667,78 \$
202001195 (I)	CREATIONS JADE	1 064,12 \$
202001196 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	109,17 \$
202001197 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	93,63 \$
202001198 (I)	SUPERIOR SANY SOLUTIONS	1 339,69 \$
202001199 (I)	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	219,07 \$
202001200 (I)	PAGENETDU CANADA INC.	25,12 \$
202001201 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	2 144,92 \$
202001202 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	892,21 \$
202001203 (I)	LE PRO DU CB INC.	169,36 \$
202001204 (I)	PUROLATOR	9,33 \$
202001205 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	275,94 \$
202001207 (I)	HYDRAULIQUE CT	374,61 \$
202001208 (I)	EUROFINS ENVIRONEX	2 698,47 \$
202001209 (I)	PRÉVIMED	54,94 \$
202001210 (I)	SOLUTEK INFORMATIQUE	57,49 \$
202001211 (I)	LA CARTOUCHERIE	583,01 \$
202001212 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	1 159,91 \$
202001213 (I)	SERVICE DE PNEUS COMEAU INC.	11,50 \$
202001214 (I)	LETTREGE DIONNE/GABRIEL DIONNE	482,89 \$
202001215 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	1 429,02 \$
202001216 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	3 080,59 \$
202001217 (I)	EQUIPEMENT SMS INC.	3 404,97 \$
202001218 (I)	SLIC	191,99 \$

202001219 (I)	TERMINIX CANADA	1 347,47 \$
202001220 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	775,42 \$
202001221 (I)	GROUPE SIGNALISATION ESTRIE	206,96 \$
202001222 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES D'AUTOS	149,47 \$
202001223 (I)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	723,19 \$
202001224 (I)	TARDIF DIESEL INC.	1 507,60 \$
202001225 (I)	SEAO-CONSTRUCTO	11,94 \$
202001226 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	145,89 \$
202001227 (I)	SINTRA INC.	1 498,56 \$
202001228 (I)	AMANDA-JOE PLANTATIONS	8 140,23 \$
202001229 (I)	LABRIE ENVIRONNEMENTAL INC.	585,54 \$
202001230 (I)	PITNEY WORKS	1 129,52 \$
202001231 (I)	STEPHANE MORISSETTE	44,01 \$
202001232 (I)	TOURBE CONCEPT	632,26 \$
202001233 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	340,88 \$
202001234 (I)	PH VITRES D'AUTOS	261,68 \$
202001235 (I)	ENTREPRISE LTCA INC.	149,47 \$
202001236 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	1 167,34 \$
202001238 (I)	VISTECH ESTRIE INC.	172,46 \$
202001239 (I)	DICOM EXPRESS INC.	22,17 \$
202001240 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	154,08 \$
202001241 (I)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	105,43 \$
202001242 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC INC.	766,45 \$
202001243 (I)	CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	380,00 \$
202001244 (I)	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOI	55,77 \$
202001245 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	753,13 \$
202001246 (I)	CHIFFONS IDÉALS	234,55 \$
202001247 (I)	DELISLE ET COUTURE AUTO ELECTRIQUE	824,21 \$
202001248 (I)	BATTERIES ILLIMITÉES	1 036,26 \$
202001249 (I)	PROCAMESTRIE INC	19 531,04 \$
202001250 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	631,56 \$
202001251 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	4 397,82 \$
202001252 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	102,40 \$
202001253 (I)	SUPÉRIEUR PROPANE	127,62 \$
202001254 (I)	A.L.S.Q.	80,48 \$
202001257 (I)	GROUPE CAPITALE MÉDIAS	334,41 \$
202001258 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	37,00 \$
202001259 (I)	INFORMATIQUE INPRO	509,57 \$
202001260 (I)	LES POMPES R. FONTAINE	4 684,04 \$
202001261 (I)	ÉQUIPEMENTS LOURDS PAPINEAU INC.	30 331,56 \$
202001263 (I)	REAL HUOT INC.	1 144,56 \$
202001264 (I)	NETREVOLUTION	121,64 \$
202001265 (I)	FRANÇOIS PROULX	160,97 \$
202001266 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	10,03 \$
202001267 (I)	GIVESCO	514,52 \$
202001268 (I)	TECHNOCHIMIE INC.	1 326,44 \$
202001269 (I)	ENERGIR	36,71 \$
202001270 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	50 433,05 \$
202001271 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	178,21 \$
202001272 (I)	MACPEK	5 834,08 \$
202001273 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	245,75 \$
202001274 (I)	ADF DIESEL	499,93 \$
202001275 (I)	RONALD THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	1 170,79 \$
202001276 (I)	IBERVILLE TRACTEUR & EQUIPEMENT	2 178,44 \$
202001277 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	6,90 \$
202001278 (I)	LES CARRIÈRES DE ST-DOMINIQUE LTÉE	17 481,61 \$
202001279 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	15 176,70 \$
202001280 (I)	MESSER CANADA INC., 15687	93,74 \$
202001281 (I)	DIESEL SHERBROOKE INC.	5 779,18 \$
202001282 (I)	MACHINERIE C. & H. INC.	36,47 \$
202001283 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	2 484,37 \$
202001284 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	537,06 \$
202001285 (I)	1863-4725 QUEBEC INC	1 488,92 \$
202001286 (I)	GARAGE MARTIN DUSSEAULT	212,70 \$
202001287 (I)	AQUATECH	1 129,63 \$
202001288 (I)	LOCATION COOKSHIRE INC.	3 299,38 \$

202001289 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	1 143,03 \$
202001290 (I)	THERMOSHELL	16 965,69 \$
202001291 (I)	LES INST.ELECTRIQUES R.THEBERGE INC	601,52 \$
202001292 (I)	TRANSPORT & REMORQUAGE IMPACT	689,86 \$
202001293 (I)	GARAGE GHISLAIN DUSSEAULT	229,26 \$
202001294 (I)	ENDRESS & HAUSER	1 308,37 \$
202001295 (I)	SIGNEL SERVICES INC.	5 507,30 \$
202001296 (I)	CHAUFFAGE VINCENT AUDET	1 247,25 \$
202001297 (I)	LES COMMUNICATIONS JN-PIERRE PATRY	879,55 \$
202001298 (I)	TRANSPORTS DE PERSONNES HSF	160,00 \$
202001299 (I)	JONATHAN SYLVESTER	179,35 \$
202001304 (I)	ALISON HODGE	100,00 \$
202001305 (I)	SERVICE D'ENTRETIEN DE LUMIERES DE	1 963,32 \$
202001306 (I)	MIRKA SIMARD	100,00 \$
202001307 (I)	NATURE CANTONS-DE-L'EST	10 966,62 \$
202001308 (I)	LES SERVICES EXP INC.	21 212,89 \$
202001309 (I)	POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT	170,00 \$
202001310 (I)	T.G.C. INC.	87 054,45 \$
202001311 (I)	GRANULAB INC.	12 928,94 \$
202001312 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	13 478,04 \$
202001313 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	32 226,89 \$
202001314 (I)	BLANCHETTE JOCELYN	1 231,98 \$
202001315 (I)	PORTES & BOISERIES CARREN	1 312,87 \$
202001316 (I)	GUY POULIN	201,21 \$
202001317 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	12 469,67 \$
202001318 (I)	INFOTECH	4 050,07 \$
202001319 (I)	RENE ROY	156,02 \$
202001320 (I)	ROBERT COTÉ	287,44 \$
202001321 (I)	SPA DE L'ESTRIE	1 497,19 \$
202001322 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	1 193,32 \$
202001323 (I)	VISA	4 180,37 \$
202001324 (I)	MMQ	764,86 \$
202001325 (I)	ANDRÉE GAGNON	173,17 \$
202001327 (I)	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOI	405,35 \$
202001396 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	9 836,84 \$
202001397 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	23 537,15 \$
202001398 (I)	BÂTIRENTE	9 524,39 \$
202001399 (I)	FONDACTION	4 519,68 \$
202001400 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	665,68 \$
202001401 (I)	DESJADINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	2 604,12 \$
202001402 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 369,59 \$
202001403 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	319,20 \$
202001404 (I)	REVENU QUÉBEC	161,60 \$

Total : 635 420,86 \$

Grand total : 736 894,01 \$

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

N) Période de questions.

Aucune question à répondre en l'occurrence.

O) Levée de la séance.

Résolution 2020-10-7512

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la séance soit levée à 19 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général/secrétaire-trésorier